Le scandale des subventions d'État – Comment le gouvernement gaspille votre argent

26/12/2011 à 15h17

« Minute » s'est procuré un document devenu très difficile d'accès : le « *Jaune des associations* », document budgétaire où sont récapitulées toutes les subventions accordées par les ministères aux associations – y compris les plus fantaisistes. Le constat est accablant, les gaspillages invraisemblables, et les économies à réaliser, mirobolantes. Etat des lieux.

SOS racisme : 534.000 euros… LICRA : 306.500 euros… Act Up : 125.000 euros… France terre d'asile : 602.000 euros… Alliance israélite universelle : 280.000 euros… Haut conseil des Maliens de France (sic): 25.000 euros… Et le jackpot pour l'AFTAM (association pour les foyers d'immigrés, créée par l'indigné Stéphane Hessel) : 2,7 millions d'euros ! C'est la crise, mais, de toute évidence, pas pour tout le monde, au vu de ces quelques exemples tirés de l'immense liste des associations subventionnées par l'Etat pour l'année 2010.

Etrangement, ces financements publics d'associations aux buts parfois discutables (4.000 euros accordés à l'obscure « KJPF » pour la promotion de la langue « peuhl » à Mantes-la-Jolie!) semblaient voués à rester discrets… En effet, chaque année, en annexe du projet de loi de Finances (PLF), est publié un document budgétaire appelé « *le Jaune des associations* » qui récapitule de manière extrêmement détaillée, ministère par ministère, « *l'effort financier de l'Etat en faveur des associations* » – le PLF 2012 contient ainsi 3 tomes pour les

subventions accordées en 2010 (ce qui, au passage, révèle que les députés prennent connaissance de cet arrosage associatif avec un décalage de deux ans !). Mais cette année – quel dommage ! – le « *Jaune des associations* » n'était plus disponible à la Documentation française… Heureusement, « Minute » a pu mettre la main sur ce précieux rapport et en décortiquer pour vous les 1.134 pages.

Le fromage des subventions d'Etat mis en coupe réglée

L'on y apprend ainsi qu'en 2010, plus de 18.000 associations ont été arrosées par un ministère. Parmi elles, de nombreuses structures étrangères, qui prospèrent en France depuis que la loi Mauroy du 9 octobre 1981 ne soumet plus la constitution d'associations étrangères à l'autorisation du ministère de l'Intérieur. Mais ce qui saute vraiment aux yeux, c'est que le fromage des subventions d'Etat est totalement mis en coupe réglée puisque, au total, seul 1,5 % des associations se partagent la manne publique. Bonjour l'égalité !

Plus grave : de manière générale, pour les années passées, les animateurs de l'Observatoire des subventions ont établi que, compte tenu des subventions multiples parfois accordées par différents ministères à une seule organisation (LICRA, SOS Racisme…) 0,01 % des associations touchaient à elles seules 55 % des subventions publiques ! On peut parier que rien n'a changé. Et, selon Benoîte Taffin, porte-parole de Contribuables associés, « *les cinq associations les mieux dotées totalisent en moyenne 15 % de l'argent des contribuables* ».

C'est que le système est drôlement bien fait : les financements au niveau des collectivités locales décentralisées (communes, conseils généraux ou régionaux) sont nombreux et permettent à des dizaines de milliers de petites associations d'avoir des aides ponctuelles qui, pour les grosses associations, s'ajoutent à celles de l'Etat. C'est le cas, en particulier, pour les associations dites « culturelles

» et les lobbies anti-racistes, qui bénéficient de relais à tous les échelons de l'administration, multipliant les subsides.

Au total, en 2010, pratiquement 1,5 milliard a été accordé aux associations – pour 1,2 milliard en 2009, soit une augmentation de 21 %. Sur ce colossal magot, il y a de toute évidence de quoi faire de belles économies. Sans parler d'une meilleure utilisation de l'argent du contribuable !

Les subventions ministérielles : la « culture » au détriment de l'agriculture

Le premier tome du « *Jaune* » nous renseigne sur l'ensemble des fonds distribués par les différents ministères. Le ministère de la Culture a connu la plus forte augmentation en passant, de 2009 à 2010, de 123,8 millions d'euros de subventions allouées à 425,8 millions, soit une progression de… 243 % ! Jack Lang peut aller se rhabiller : Frédéric Mitterrand, ministre sarkozyste, n'a rien à lui envier.

Le ministère de l'Ecologie et du développement durable n'est pas loin derrière, passant, pour la même période, de presque 34 millions de subventions à 96, 5 millions, soit une augmentation de 184 % !

L'Education nationale progresse cahin-caha de 54 %, avec 87,5 millions d'euros gasp… – pardon ! – alloués à diverses associations.

Les Affaires étrangère et européennes, en revanche, reculent de 63 % ! Les crédits de ce ministère régalien lui permettaient encore de distribuer 74,9 millions de subventions en 2009 : il n'y en avait plus que 27,5 millions en 2010. La francophonie est la première victime de cette coupe sombre, puisque les Alliances françaises à l'étranger disparaissent une à une. Mais il y a là une certaine logique, puisque Paris cède de plus en plus ses prérogatives à Bruxelles et qu'il existe même, désormais, des « *ambassadeurs européens* ».

Pourquoi se fatiguer à garder une représentation à l'étranger quand on délègue déjà tous ses pouvoirs à Bruxelles ?

Autre perdants : les Français de l'étranger qui se retrouvent privés du soutien de la métropole. Mais au final, c'est toute la France qui y perd, puisque notre diaspora ne peut plus agir aussi efficacement que par le passé pour faire progresser les investissements nationaux ou soutenir les positions de Paris dans les milieux décideurs.

Autre ministère en déshérence, l'Agriculture, qui, déjà limité à 64,5 millions en 2009, recule encore de 21 %, pour tomber à seulement 50 millions de subventions.

Là encore, les chiffres montrent que ce secteur est totalement abandonné par un gouvernement appliquant sans discuter la politique agricole européenne.

Les services du premier ministre arrosent les copains

Les services du premier ministre, eux, font un bond en passant de 36,8 à 77,8 millions, soit une augmentation de 111 % des fonds accordés. Chaque année, ces « services », au titre de la « *coordination du travail gouvernemental* », subventionnent un certain nombre de fondations, de clubs politiques ou de « *thinks-tanks* » appartenant à l'*Establishment* et dirigés par des hiérarques de la classe politique.

En 2010, les services du Premier ministre ont ainsi octroyé, sur une enveloppe de 11,9 millions d'euros destinée à la « *coordination du travail gouvernemental* », la coquette somme de 7,7 millions à ces différents organismes, soit 64,91 % du total.

Parmi elles, on peut citer quelques structures très proches de l'UMP, telles l'association Georges Pompidou, qui touche 400.000 euros ; la Fondation Charles De Gaulle (1 million) ; la Fondation pour l'innovation politique (*think-tank* créé par l'industriel chiraco-sarkozyste Jérôme Monod, directement

financé par l'UMP jusqu'en 2005, et actuellement dirigé par l'ultralibéral Dominique Reynié), qui récolte 1,2 million ; ou la Fondation Prospective et innovation, dont le président est un certain Jean-Pierre Raffarin (320.000 euros).

Les satellites du socialisme ont aussi un bel accès à la gamelle, avec, entre autres, la Fondation Jean Jaurès, présidée par le socialiste Pierre Mauroy (1,4 million); la Fondation Respublica de Jean-Pierre Chevènement (450.000 euros); ou l'Institut François Mitterrand (350.000 euros) Le parti communiste n'est pas oublié, avec 900.000 euros accordés à la Fondation Gabriel Peri (« *pour une meilleure compréhension de l'histoire du Parti communiste français* ») présidée par Robert Hue !

S'étonnera-t-on de voir que le *think tank* Idées et Nations, présidé par Louis Aliot, n° 2 du Front National ne reçoit, lui, pas un centime de subvention publique ?

Les associations « antiracistes » et pro-immigrées prospèrent

Marine Le Pen a justement dénoncé, récemment, la hausse « *vertigineuse* » des subventions d'Etat accordées aux associations dites « antiracistes », favorables à l'immigration ou supposées en gérer les conséquences sur notre sol. Les fonds alloués à ces organisations sont en effet passés de 1,2 milliard d'euros en 2009 à un minimum de 1,5 milliard en 2010 (le total est difficile à établir avec précision tant les faux nez de ces associations sont nombreux). La candidate du FN a notamment cité, entre autres, l'Assfam (service social et familial des migrants (239.460 euros), le Centre national des Marocains de France (12.000 euros), Profession banlieue (21.000 euros), le Bondy blog (50.000 euros), le Haut conseil des Maliens de France (25.000 euros pour cet organisme strictement communautariste), France Terre d'Asile (602.000 euros)… Notons que les collaborateurs de Marine Le Pen ont légèrement sous-estimé les subventions accordées à Ni Putes ni Soumises (288.500 et non 276.000

euros) et à SOS-Racisme (534.000 euros et non 490.000).

A cette liste évidemment non exhaustive présentée par la candidate à la présidentielle, ajoutons les 416.500 euros alloués à la LICRA ; 20.000 euros pour Fasti-Solidarité immigrés; 80.739 pour la CIMADE, qui vient en aide aux immigrés illégaux ; 130.000 pour AFAVO Femmes africaines du Val d'Oise (sic). On trouve aussi des subsides accordés à des associations comme ELLER Visages pluriels de Turquie, dont le but est « *d'entreprendre toute action ou toute intervention pouvant directement ou indirectement contribuer à l'intégration des personnes immigrées ou issues de l'immigration* ». 1,2 million d'euros ont été accordés à la Fondation Femmes pour la Méditerranée, qui ne possède même pas de site Internet et dont l'activité réelle est, disons, difficile à évaluer… Le site Net 1901, annuaire des associations de loi 1901 note d'ailleurs « *qu'aucune actualité n'a été publiée pour cette association* ». On peut donc légitimement se demander ce qu'elle fait du pognon donné pour ses actions « *à l'attention des femmes en Méditerranée et dans le monde arabe.* »

Marine Le Pen a fort justement déclaré que ces « *associations ont le droit d'exister* » mais qu'elles ne devraient bénéficier d'aucune aide de l'Etat, vu leur soutien à l'immigration ou leur caractère « *communautariste* ». La présidente du FN estime que l'on pourrait, au strict minimum, économiser 500 millions d'euros ou les rediriger « *vers des associations sportives, de sécurité civile, du troisième âge, du handicap ou de l'enfance* ». Or, ce sont justement les grandes oubliées du concours d'arrosage public 2010 !

En France, mieux vaut avoir le Sida que l'Alzheimer…

Prenons par exemple le palmarès des subventions du ministère de la Santé. Les sommes accordées pour lutter contre la maladie d'Alzheimer n'atteignent même pas 300.000 euros (279.000 exactement), alors que 855.000 Français sont atteints

par ce mal terrible et doivent dépenser, chaque mois, un minimum de 1.000 euros pour payer leurs soins. Pire : 225.000 nouveaux cas se déclarent chaque année et, d'ici 2020, si la recherche ne progresse pas, les projections estiment à 1,3 million le nombre de Français qui seront victimes d'Alzheimer.

En face, selon Sida Info service, 152.000 personnes sont atteintes du Sida en France (dont près de la moitié sont des malades nés à l'étranger). A la louche, cela fait six fois moins que les victimes d'Alzheimer. Mais au total, les associations de lutte contre le Sida et le VIH ont touché 5,6 millions d'euros en 2010 – soit… 200 fois plus que celles qui luttent contre le fléau de la dégénérescence mentale !

Parmi ces organisations, se cachent en outre nombre d'organisations qui, sous couvert de lutte contre le sida, sont en fait de véritables lobbies homosexuels. Act up a ainsi reçu 125.000 euros ; les lesbiennes de Gaies, 640.000 ! Sans parler, parce qu'on pourrait finir par s'énerver, d'« Unité réflexion action communautés Afrique », un bidule qui a raflé 30.000 euros pour sensibiliser les Africains au VIH et « *pour aider à appréhender certaines problématiques spécifiques des migrants originaires d'Afrique subsaharienne* ».

Notons, pour la bonne bouche (ou plutôt la narine), que l'organisation Techno+ a touché 100.000 euros pour « *la promotion de la santé en milieu festif* ». Autrement dit, avec l'argent public, cette assoce vient au secours de fêtards camés jusqu'au nez mais incapables d'assumer leurs c… jusqu'au bout. Le site Internet donne notamment de précieux conseils aux apprentis drogués: « *Evite de prendre le volant* (reste en vie, on t'aime!) *et d'entreprendre une activité à responsabilité…* ». Ou encore : « *Prends garde à la désinhibition, mets une capote et pense au gel lubrifiant car les produits dessèchent !* » Riez braves gens, mais pendant ce temps, des vieillards perdent leur dignité dans des hospices mal entretenus et des malades du cancer dépérissent, faute de moyens pour la recherche, dans les hôpitaux surchargés. Mais

il faut bien faire la *teuf* sans tomber dans le « *bad trip* », comme dit Techno+.

Culture et (dé)formation de la jeunesse…

La liste des gabegies étant extensible à loisir, voici, pour conclure, quelques perles ou comparaisons permettant de situer, de manière générale, où et comment part l'argent du contribuable. La jeunesse par exemple ! L'Action catholique des enfants de Vendée a perçu la somme de 180 euros, tandis que le Club Léo Lagrange du 59, proche du parti communiste, en touchait, lui, 7.390. Au niveau national, le FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire), lui aussi très marqué à gauche, récolte 6,3 millions d'euros. Les scouts et guides de France, eux, se sont contentés de 890.000. Les scouts et guides d'Europe, plus « tradis », semblent n'avoir eu droit à rien du tout ; ce qui n'est pas le cas, on s'en doute, des scouts musulmans (où, étrangement, il n'y a pas de guides…), qui touchent 257.800 euros ; les éclaireurs et éclaireuses israélites, moins nombreux, ont tout de même pu compter sur 73.000 euros.

Terminons ce rapide tour d'horizon par la culture. Là encore, les choix de l'Etat en matière de subvention sont vite faits et se résument en un raccourci frappant : l'association Musiques et danses traditionnelles du Cantal, qui entretient la mémoire et les traditions régionales, a été généreusement soutenue à hauteur de… 300 euros. En revanche, Slam production (qui promeut une sorte de rap de cités) a perçu 68.500 euros. Choisis ton camp, camarade !

Il ne faut plus gaspiller l'argent des Français !

Benoîte Tafin, de Contribuables associés, aime citer une déclaration de Nicolas Sarkozy, prononcée durant son discours de Nantes, en 2007 : « *Ne plus gaspiller un seul euro d'argent public, tel doit être l'idéal vers lequel nous devons tendre.* […] *C'est une question d'économie : nous n'avons plus les*

moyens de gaspiller, nous avons trop de déficits, nous avons trop de dettes. […] *C'est aussi une question de morale : l'argent public, c'est l'argent des travailleurs, l'argent de ceux qui se donnent du mal pour gagner leur vie, qui ont du mal à gagner leurs fins de mois, du mal à loger leur famille et à élever leurs enfants en travaillant. Le moindre des respects qu'on leur doit, c'est de ne pas laisser gaspiller, de ne pas laisser détourner ce qu'ils ont si durement gagné.* » A cinq mois de la fin de son mandat, Sarkozy nous a donné la preuve que, décidément, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

Article de l'hebdomadaire "Minute" du 21 décembre. En kiosque ou sur Internet.

Novopress

Relire notre article du 09 décembre 2011